

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Pierrefleur

Jeudi 12 janvier 2017 à 20h

Collège de Pierrefleur (salle des maîtres)

Parents :	Mmes Vanessa Benitez Santoli, Myriam Charollais Gonin, Candice Hollender, Zuhey Hornickel MM. Jean-François Prahin, Teodoro Tumminello
Professionnels :	Mmes Claudia Turcotte, Xénia Subilia, Ghislaine Vittoz
Organisations :	Mmes Marie-Jo Marquis, Hélène Ott, Marija Radic
Autorités politiques :	M. Cédric Fracheboud
Excusés/absents :	Mmes Nathalie Perroud (directrice), Anne Hofer, Brigitte de Montmollin

Ordre du jour

1. Accueil par Mme Nathalie Perroud, directrice de l'établissement de Pierrefleur
2. Présentation des membres de la Commission : tour de table
3. Eventuellement : élection d'un 6^e parent
4. Désignation du bureau (président-e, vice-président-e, secrétaire) et si nécessaire, désignation du représentant des parents au Conseil
→ *Mme Perroud propose au nouveau président/à la nouvelle présidente, de présider la suite de la séance.*
5. Discussion sur le programme d'activité, thèmes ou actions prioritaires
6. Calendrier (prochaines séances)
7. Divers et propositions individuelles

1. Accueil par Mme Nathalie Perroud, directrice de l'établissement de Pierrefleur

Mme Perroud étant excusée ce soir pour raison de santé, Mme Ghislaine Vittoz, doyenne, ouvre la séance de la Commission. L'ordre du jour adopté.

2. Présentation des membres de la Commission

Tour de table.

3. Election d'un 6^{ème} parent

Mme Vanessa Benitez Santoli a proposé sa candidature, laquelle est validée avec enthousiasme par les parents présents.

4. Désignation du bureau (président-e, vice-président-e, secrétaire) et si nécessaire, désignation du représentant des parents au Conseil

L'élection du bureau est reportée à la prochaine séance.



Chaque quart doit être représenté lors du Conseil d'établissement, dont la première séance aura lieu le jeudi 19 janvier, à la salle du Conseil communal, à 20h00 (apéritif offert dès 19h00).

Les personnes ci-après sont nommées pour faire partie du Conseil :

- Mme Nathalie Perroud, directrice
- Mme Claudia Turcotte, quart professionnels
- Mme Hélène Ott, quart organisations
- M. Jean-François Prahin, quart parents
- M. Cédric Fracheboud, quart autorités politiques.

Les notes de séances seront rédigées selon un tournus.

5. Discussion sur le programme d'activité, thèmes ou actions prioritaires

- Proposition de reprendre les règles de vie de Prélaz et celles de Pierrefleur. Lecture des règles de vie de Pierrefleur pour voir si le document est déjà compatible afin d'être transformé en règlement. L'Assemblée demandera à Mme Perroud s'il existe déjà un règlement ou un canevas.
- L'Assemblée recevra les règles de vie de Pierrefleur en document Word par voie électronique et devra en prendre connaissance pour la prochaine réunion.
- Il est proposé de réaliser un règlement dans les 4 langues officielles et en anglais. Ce document serait également mis en ligne avec d'autres langues disponibles. Toutefois, les traductions sont chères.
- Diverses questions se posent : problématique de compréhension de la langue française et du contenu, consultation auprès des élèves.
- Il est proposé de distribuer le règlement en début d'année scolaire lors des séances de rencontre avec les parents des 1P et 3P.
- Echange de discussions sur Harmos, la LEO, etc.

6. Calendrier (prochaines séances)

Le **lundi 6 mars** et le **jeudi 8 juin 2017**, dates validées par la Commission.

Le jeudi 27 avril : séance supplémentaire qui devra être confirmée lors de la séance du 6 mars.

8. Divers et propositions individuelles

- Questionnement sur le groupe de travail de l'Apé sur la LEO-Mathématiques, sur le cours "Apprendre à apprendre"
- Projet "séance d'accueil" des nouveaux élèves à la rentrée scolaire : visite des divers lieux fréquentés, parler de la vie de l'école et du règlement, de la sonnerie, des téléphones portables. Les membres de la Commission effectueraient la visite ?
- "Newsletter" avec la vie du collègue à envoyer aux parents 1 fois par semaine ou 1 fois par mois. Le site www.e-pierrefleur.ch est-il suffisant ? Ce site n'est pas très exploité.

Séance levée à 22h17.

Le secrétaire de séance :

SEP+S/mtl/FdP

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne http://www.lausanne.ch/cel
